



## Projet

### SALLE DE SPORT POLYVALENTE ENTERRÉE DE BRILLANTMONT

Av. Charles-Sécrétan 14, 1005 Lausanne



© Thomas Jantscher

*Samedi 5 octobre 2013  
de 12h30 – 13h15*

*Point de rencontre :  
Dans la propriété de l'école  
Brillantmont International School,  
Av. Charles-Sécrétan 12-14*

## Bureau

Frei Rezakhanlou SA architectes

## Particularités du projet

- 1) Le bâtiment s'enterre dans le terrain en pente pour maintenir les dégagements de vue, la qualité des espaces extérieurs et pour préserver la surface du terrain de sport existant, qui sera reconstruit sur le toit de la salle.
- 2) La lumière naturelle est conduite à l'intérieur du bâtiment à travers quatre puits de lumière disposés aux quatre points cardinaux.
- 3) Grâce au travail de la lumière naturelle, la sensation d'enfouissement n'est pas perceptible.

## Description de l'ouvrage

L'espace disponible pour la construction d'un nouveau bâtiment dans la propriété est très restreint; l'insertion de la nouvelle salle polyvalente doit s'opérer de manière précise et délicate entre les bâtiments et les arbres existants. Afin de préserver la valeur patrimoniale et la qualité paysagère du lieu, la densification s'effectue par enfouissement; le bâtiment s'enterre dans le terrain en pente pour maintenir les dégagements de vue, la qualité des espaces extérieurs et pour préserver la surface du terrain de sport existant, qui sera reconstruit sur le toit de la salle. Un volume très compact de 8'000 m<sup>3</sup> prend place sous le terrain de basket existant, là où aucune autre construction ne pouvait se loger.

L'espace de la salle de sport est flanqué sur ses côtés de différents volumes répondant aux différentes fonctions qui confèrent une certaine polyvalence au bâtiment: scène, salle de musique, balcon pour spectateurs et foyer. La lumière naturelle est conduite à l'intérieur du bâtiment à travers quatre puits de lumière disposés aux quatre points cardinaux. Ce sont les seuls éléments du bâtiment qui émergent à la surface du jardin et qui témoignent de la présence de l'ouvrage enterré.



© Nicolas Sedlatchek

## Mandataires

### Architecte

Frei Rezakhanlou SA architectes epfl sia fas

### Ingénieur civil

Synaxis SA

### Maître de l'ouvrage

Brillantmont International School

## Plan d'accès

